



ASSEMBLEE GENERALE
ASSOCIATION LA TRAVERSE
MARDI 13 JUIN 2023

Monsieur le Maire,

Madame et messieurs les adjoints et conseillers municipaux,

Chers membres du Conseil d'administration,

Je vous remercie d'être présents ce soir pour cette nouvelle Assemblée Générale et je remercie particulièrement les salariés présents de soutenir le projet associatif et de montrer leur intérêt pour ce bilan annuel dans cette période difficile.

LE CONTEXTE ET L'ACTIVITE

Année 2022, enfin une année sans restrictions liées à la COVID, mais quand même impactée par des annulations et des reports, une année de feux d'artifice dans la programmation marquée par une intense activité (de très et de trop nombreux concerts) boostée à la fois par les reports mais aussi par les fonds dédiés mis de côté grâce au maintien des subventions de la Ville et des autres financeurs.

Une année de reprise pour l'ensemble de nos actions culturelles avec les scolaires et les autres publics, riche d'une programmation variée.

Un Cléon en Fête qui se déroule dans des conditions météorologiques exceptionnelles , une journée à la chaleur insoutenable pour les artistes, le personnel, les bénévoles et le public mais qui sera clôturée par une

pyrotechnie toujours aussi splendide, subjuguant un public rempli d'émotions, ovationnant la compagnie Pok sous les étoiles, Luxe Factory.

Une année 2022 marquée par un événement exceptionnel, du jamais vu pour la Traverse, le concert Seine Urbaine, grandiose, spectaculaire, une magnifique réussite musicale et une aventure extraordinaire pour les musiciens du 410 et pour les musiciens actuels et anciens qui ont émergé sur la seine musicale locale, régionale et nationale) MAIS et il y a un grand MAIS, un déficit financier important pour la Traverse comme vous l'expliquera notre trésorier dans son rapport financier : un grand absent, le public de la Métropole, attendu sur cet événement.

LES SALARIES

L'année 2022 est marquée par des départs et des arrivées impactant notre fonctionnement et nous obligeant à inventer une nouvelle forme de gouvernance.

Tout d'abord, le départ en Août de notre régisseur David Lemercier en rupture conventionnelle de contrat. David a travaillé de longues années à la Traverse sous la forme de contrats aidés, puis embauché comme salarié permanent de l'association mais son état de santé précaire(de très longs et fréquents arrêts maladie) nous ont amené à prendre cette décision conjointe.

Nous avons alors fait le choix d'embaucher sur de plus longues périodes Michel Chevalier, régisseur intermittent du spectacle qui œuvre dans notre salle depuis plusieurs années et qui nous donne toute satisfaction au niveau de ses compétences plutôt que d'embaucher un régisseur permanent.

Ce qui n'implique pas forcément des économies sur le court terme mais ne nous engage pas sur le long terme. Une indemnité a également été allouée temporairement à Baptiste Degroot pour assurer les liens avec la Ville de Cléon au niveau technique les jours d'absence du régisseur.

En Octobre, Paul Moulesne, notre directeur, nous quitte de façon imprévue pour de nouvelles responsabilités dans une autre salle, le Trianon Transatlantique après 15 années passées à la Traverse dont huit à la direction. Il quitte alors la Traverse avec le baroud d'honneur de Seine Urbaine et en plein festival de Blues dont heureusement, il avait assuré la programmation complète.

En Novembre, après avoir reçu plusieurs candidats dont les profils semblaient correspondre aux missions demandées, nous embauchons JC FALLER au poste de directeur. Nous verrons par la suite qu'il ne nous donnera pas satisfaction et nous ne donnerons pas suite à sa période d'essai.

Les entretiens annuels ont eu lieu de façon décalée suite au Covid en septembre conjointement avec Paul Moulesne et moi même.

Le télétravail est passé de deux jours à un jour pour les salariés dont le poste le permet et à maintenu à deux jours pour la comptable. Une nouvelle charte du télétravail a été élaborée.

LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

Le bureau s'est réuni tous les mois et le Conseil d'Administration comme les autres années :

11 Réunions de bureau

3 Réunions du CA

1 AG

A ces réunions formelles se sont ajoutées pour moi même , les rencontres avec les salariés deux fois par semaine au minimum et à la demande en

fonction des décisions à prendre, à compter du départ de Paul et jusqu'à l'arrivée de JC Faller.

Je vous disais précédemment qu'il nous avait fallu mettre en place une nouvelle forme de gouvernance en l'absence du directeur.

Sous ma responsabilité, nous avons mis en place un fonctionnement participatif avec Olivier Gall, Nathalie Soares, Michel Chevalier , chacun avec des responsabilités dans son domaine respectif, pour une mise en œuvre efficace de Blues de Traverse. Une indemnité compensatrice mensuelle pour charge de travail supplémentaire leur a été allouée.

Ce fonctionnement a parfaitement été opérationnel et a convenu à chacun permettant le bon déroulé sans faille du Festival Blues de Traverse.

Je tiens à remercier l'ensemble des salariés pour leur implication pendant cette période. Chacun à son poste a pris les responsabilités qui s'imposaient pour assurer toutes les manifestations et concerts programmés.

Les membres du bureau ont également été mis à contribution pour les journées d'entretiens avec les candidats au poste de directeur après du temps passés dans les sélections sur CV.

Un accompagnement, une mise au courant des affaires courantes ont été mis en œuvre devant les difficultés rencontrées par JC Faller. Ce qui a alourdi considérablement les heures de bénévolat que j'ai pu exercées et m'a demandé un investissement très important mais la fonction l'exigeait.

En fin d'année et avant l'embauche du nouveau directeur nous avons dû travailler avec l'aide du cabinet d'avocat, un contrat de travail beaucoup plus complet et balisé que celui que nous avons rédigé précédemment et un accord collectif sur le forfait jour puisque nous avons envisagé cette formule dans le contrat de travail de JC Faller. Une démarche qui s'est

avérée beaucoup plus compliquée que prévue. L'association n'a pas de représentant du personnel depuis de nombreuses années et nous devons nous conformer à la convention collective qui prévoit une représentation

du personnel dans les entreprises ayant moins de 11 salariés contrairement à la loi qui ne l'impose pas.

Avec le trésorier, Jacques Audebert, nous avons également créé une fiche de poste du directeur et élaboré les délégations de signatures qui ont été validées par le bureau.

LE PARTENARIAT

Un partenariat toujours aussi riche et important que les autres années avec les communes avoisinantes autour des concerts off du festival de Blues : Tourville la Rivière, Oissel, Saint Pierre les elbeuf , Louviers et sans oublier les partenariats exceptionnels qui se sont noués autour de Seine Urbaine :

Des partenariats financiers : (quelques sponsors mais pas autant que ce qui avait été envisagé dans le budget prévisionnel). Je remercie les bailleurs et notamment le Foyer Stephanais pour sa participation, la ville de Saint Aubin les Elbeuf et tous ceux que je ne peux nommer qui ont contribué à la mise en œuvre de ce concert.

Des partenariats fonctionnels :

Le SILLAGE, oublié dans les restitutions de Seine Urbaine. Je présente mes excuses à ce partenaire qui avec la mise à disposition du Boomker pour les répétitions et sa connaissance des groupes musiciens locaux a contribué également à cette belle réussite musicale. Ce partenaire incontournable de Cléon en Fête, s'est investi dans la mise en œuvre de différents stands et la préparation des repas des bénévoles et je remercie

les bénévoles et les salariés de cette association.

L'APRE, également partenaire des différentes manifestations avec des chantiers jeunes.

La Ville et ses services, techniques et autres ainsi que le CCAS et le PNRU

LES SPECTATEURS

Le public comme dans toutes les salles de spectacle a peiné à revenir notamment sur les concerts où seules les têtes d'affiche tirent leur épingle du jeu, les autres concerts malgré leur qualités n'ont pas rencontré leur public.

La reprise est difficile, des habitudes autres de consommation ont été prises par les spectateurs (abonnements auprès de plate formes, visualisation de concerts sur internet via les captations etc...) et toujours une peur latente de la COVID dans des salles confinées pour le public plus âgé.

Les jeunes spectateurs répondent eux massivement présents sur les concerts de RAP.

Nous avons accueillis cette année 16 000 spectateurs cumulés sur les différentes manifestations hors manifestations communales.

LES FINANCEURS

Compte tenu de la mise en place de Seine Urbaine, les partenaires financiers ont été plus importants et plus nombreux mais la Ville de Cléon reste notre principal financeur et je les en remercie.

Notre subvention a été maintenue en l'état mais les fonds dédiés et les reports à nouveau nous ont permis cette programmation exceptionnelle que nous ne connaissons plus dans les années à venir et qu'Olivier Gall va vous

présenter ultérieurement.

LES PERSPECTIVES 2023

Un nouveau Directeur ou directrice étant attendu , nous espérons

retrouver notre vitesse de croisière mais ce ne fut pas le cas et nous sommes obligés de relancer à nouveau la procédure de candidatures en raison du départ de JC FALLER en espérant trouver la bonne personne pour LA TRAVERSE et son projet. Nous avons remis en place le fonctionnement transitoire avec les salariés.

Les charges s'alourdissent considérablement en 2023. En 3 mois, nous avons englouti la totalité du budget prévisionnel alloué aux fluides et notamment l'électricité à savoir 30 000 euros. Pour mémoire , notre budget de 2022 était de 25 000 euros.

Nous prévoyons une dépense incompressible d'environ 80 000 euros malgré les économies en cours (fermeture du chauffage dans la salle depuis Avril).

Un courrier de demande d'aide financière a été adressé à la Ville de Cléon pour le moment resté sans réponse.

D'autre part, nous avons du faire face à deux augmentations successives des salaires liée à la Convention Collective et nous en attendons de nouvelles cette année.

Les charges techniques (locations diverses de matériel et d'achats de spectacles) ont subi également une augmentation importante ce qui implique, du fait de notre budget maintenu en l'état , une restriction de la programmation de notre festival de blues en quantité sur 2023 et faire un certain nombre d'économies sur notre fonctionnement.

Nous enregistrons un déficit sur 2022, nous souhaitons revenir à l'équilibre sur 2023, ce qui va s'avérer particulièrement difficile et nous

sommes inquiets sur l'avenir financier de notre structure.

En terme d'activité cette année, nous souhaitons garder le cap sur le Blues et autres musiques actuelles mais en engageant une réflexion sur l'avenir.

Les actions culturelles seront maintenues avec les scolaires, écoles élémentaires et collèges. Depuis quelques années, la qualité des actions culturelles engagées a attiré l'attention de la DRAC en vers notre association.

L'Association va organiser comme l'année précédente son Troc de Traverse qui a retrouvé son public d'avant COVID et remet en place une après midi de visite des coulisses de LA TRAVERSE, fort appréciée des visiteurs, dans le cadre des journées du patrimoine.

Nous participerons aussi cette année à « Cléon fait sa rentrée », nouvelle journée de découverte des associations locales avec la chorale de la Traverse qui se produira également dans le cadre du Téléthon et nous tiendrons un stand présentant nos différentes activités ainsi que notre programmation.

Cléon va être en fête prochainement le 17 juin, tout est calé et nous remercions à cette occasion tous les bénévoles et les salariés permanents et intermittents qui vont œuvrer pour faire de cette fête un moment festif, chaleureux et musical et explosif avec la pyrotechnie du soir. Les coûts enregistrés cette année vont nous amener à réfléchir avec la ville sur cet événement lors du prochain bilan.

Nous avons évoqué les 30 ans du bâtiment mais les finances actuelles ne nous permettront pas de faire un événement exceptionnel pour cet anniversaire comme nous l'avions envisagé.

Je vous remercie de votre attention et de votre présence. Je vous invite à passer au vote du rapport moral avant la présentation du rapport d'activités. Nous pourrons poursuivre nos discussions à la fin de cette AG autour d'un

apéritif dînatoire.

CATHERINE PERRET

Présidente

Le 13 juin 2023